

Réf: Dossier N° 100423

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BONNE AFFAIRE 225 » en abrégé « BA 225 »

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan – Koumassi Nord-Est,
Lot 01, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 13/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BONNE AFFAIRE 225 » en abrégé « BA
225 »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Achat, vente et location de véhicules
- Achat, vente de pièces détachées
- Achat, vente de téléphones
- Prêt d'argent
- Restauration
- Peinture Automobile
- Achat et vente de vêtement
- Import et export de marchandises diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées

par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, Abidjan – Koumassi Nord-Est,
Lot 01, Ilot 20

Dirigeant(s) : M KACOU ADOMPO FABRICE AUGUSTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03466 du 26/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17091/GTCA/RC/2022 du 26/04/2022

